

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance spéciale** tenue ce **vingt-sixième jour de septembre 2005 à 20h10**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Claude Ménard  
Monsieur André Bergeron  
Madame Monique Carré  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

05-09-283

**Règlement 2005-102 décrétant des travaux d'infrastructures sur le prolongement de la rue Fréchette ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 313 700 \$**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement 2005-102 décrétant des travaux d'infrastructures sur prolongement de la rue Fréchette ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 313 700 \$.

**Levée de la séance**

Tous les sujets étant épuisés la séance spéciale est unanimement levée.

\_\_\_\_\_  
Mario Juare, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Louise Bergeron, trésorière